

À la conquête de l'Ouest canadien
The Timekeeper de Louis Bélanger

Stéphane Defoy

Volume 27, Number 4, Fall 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60844ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Defoy, S. (2009). Review of [À la conquête de l'Ouest canadien / *The Timekeeper* de Louis Bélanger]. *Ciné-Bulles*, 27(4), 58–58.

The Timekeeper
de Louis Bélanger

À la conquête de l'Ouest canadien

STÉPHANE DEFOY

Adapté du roman du Montréalais Trevor Ferguson, **The Timekeeper** est une première réalisation en anglais pour Louis Bélanger (**Post-Mortem**, **Gaz Bar Blues**). L'action se situe en 1964 aux confins des Territoires du Nord-Ouest. Le film s'attarde au quotidien des travailleurs d'un camp forestier ayant pour tâche de construire 52 milles de chemin de fer en autant de jours. Le jeune Martin débarque dans ce lieu isolé et doit se familiariser avec son nouvel emploi de pointeur. Il découvrira que Fisk, le contremaître du chantier, a instauré des règles pour le moins particulières et que quiconque refuse de s'y conformer en paie le prix chèrement.

Le film repose sur la confrontation continue entre deux personnages aux traits de caractère distinctifs; l'un démontrant des valeurs humanistes, l'autre pour qui la vie ne vaut rien. Au fil du récit, Bélanger expose habilement que, malgré l'irritation première que soulève le refus de Martin de se soumettre docilement aux ordres, Fisk trouve là un défi personnel qui le stimule, dans la mesure où il reste celui qui tire les ficelles.

L'entrée en matière est particulièrement éprouvante alors que les clichés s'accumulent pour décrire un univers peuplé d'hommes rustres pour qui se donner la main est un geste gringalet. Dans ce registre frôlant la caricature, les travailleurs prennent plaisir à mener la vie dure au jeune homme peu enclin aux travaux physiques; chacune de ses bourdes provoque une salve de rires et de mépris généralisés.

La suite de l'intrigue n'est guère plus originale, alors que le scénario étale une série de protagonistes secondaires stéréotypés et

sans relief. Le jeu des comédiens reste ainsi limité au caractère unidimensionnel des personnages. En revanche, force est d'admettre que les acteurs québécois de la distribution se débrouillent plutôt bien dans la langue de Shakespeare. À cet effet, il faut saluer la prestation de Roy Dupuis dans le rôle d'un travailleur prompt à utiliser sa carabine à la moindre contrariété. De son côté, Craig Olejnik, dans le rôle du personnage central, ne passera pas à l'histoire pour son interprétation.

Côté visuel, le directeur de la photographie, Guy Dufaux, tire avantage de la beauté de la forêt (le long métrage a été tourné au nord de Port-Cartier) pour créer des plans de paysage magnifiques. En contrepartie, les scènes se déroulant au camp d'ouvriers créent une atmosphère étouffante pour ceux qui défient l'autorité. On déplorera toutefois l'usage peu à-propos, dans ce film, d'effets *gore* empruntant le registre du film d'horreur (têtes fracassées, visages sanguinolents, etc.) dans les séquences de meurtres et d'accidents tragiques.

The Timekeeper est servi par une musique qui, comme le scénario, manque résolument d'inspiration. Claude Fradette et Guy Bélanger (le frère du réalisateur) se contentent d'aligner ici et là quelques airs de country-folk, faisant au passage référence aux traditionnels récits du sud américain. Au final, **The Timekeeper** s'apparente plus à un téléfilm à la gloire de la conquête de l'Ouest canadien qu'à un film. C'est au reste un long métrage qui trouvera sa place dans la grille horaire de CBC. ■

The Timekeeper

35 mm / coul. / 90 min / 2008 / fict. / Canada

Réal. : Louis Bélanger
Scén. : Louis Bélanger et Lorraine Dufour
Image : Guy Dufault
Mus. : Claude Fradette et Guy Bélanger
Mont. : Lorraine Dufour
Prod. : Réal Chabot et Lorraine Dufour
Dist. : Les Films Séville
Int. : Craig Olejnik, Stephen McHattie, Gary Farmer, Roy Dupuis

